

RCS : LE HAVRE Code greffe : 7606

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LE HAVRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 D 00343 Numéro SIREN : 833 177 207 Nom ou dénomination : AB
--

Ce dépôt a été enregistré le 22/06/2023 sous le numéro de dépôt B2023/001838

AB
Société d'exercice libéral à responsabilité limitée CHIRURGIEN DENTISTE
au capital de 1 000 euros
Siège social : 17 RUE DES MEGISSIERS
76290 MONTIVILLIERS
833 177 207 RCS Le Havre

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 MAI 2023

AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 décembre 2022

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à -47 250 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice : -47 250 euros

Au compte "report à nouveau" -47 250 euros
S'élevant ainsi à -47 250 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 mai 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme

Aurelian APINTILIESEI



AB
Société d'exercice libéral à responsabilité limitée CHIRURGIEN DENTISTE
au capital de 1 000 euros
Siège social : 17 RUE DES MEGISSIERS
76290 MONTIVILLIERS
833 177 207 RCS Le Havre

RAPPORT DE LA GÉRANCE
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 MAI 2023

Exercice clos le 31 décembre 2022

Chers associés,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir et de soumettre à votre approbation les comptes annuels de cet exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, le chiffre d'affaires s'est élevé à 1 616 802 euros contre 1 624 475 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -0,47%.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 774 euros contre 6 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 12800,00%.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 388 564 euros contre 440 893 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -11,87%.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 721 398 euros contre 480 727 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 50,06%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 26 019 euros contre 44 841 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -41,97%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 362 440 euros contre 309 758 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 17,01%.

Le montant des charges sociales s'élève à 119 826 euros contre 159 560 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -24,90%.

L'effectif salarié moyen s'élève à 0 contre 0 pour l'exercice précédent, soit une variation non significative.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 47 920 euros contre 44 381 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 7,97%.

Le montant des autres charges s'élève à 11 euros contre 63 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -82,54%.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 1 666 178 euros contre 1 480 222 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 12,56%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à -48 602 euros contre 144 258 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -133,69%.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de -78 euros (-364 euros pour l'exercice précédent), il s'établit à -48 680 euros contre 143 894 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -133,83%.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître une perte de -47 250 euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2022 de la manière suivante :

Perte de l'exercice :	-47 250 euros
Au compte "report à nouveau"	-47 250 euros
S'élevant ainsi à -47 250 euros	

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 482 265 euros.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Nous allons vous présenter le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

AUTORISATION D'AFFILIATION DES MANDATAIRES SOCIAUX ASSIMILÉS AUX SALARIÉS AUX CONTRATS DE PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE

Nous vous informons qu'en application de la circulaire de la Direction de la sécurité sociale du 25 septembre 2013, les mandataires sociaux non titulaires d'un contrat de travail mais qui sont assimilés aux salariés, en application de l'article L.311-3 du Code de la sécurité sociale, peuvent bénéficier des contrats de protection sociale complémentaire que la Société aurait éventuellement souscrits au profit des salariés, sur autorisation de la collectivité des associés.

Nous vous proposons en conséquence d'autoriser les mandataires sociaux susvisés, éventuellement concernés, à être rattachés aux contrats de protection sociale complémentaire éventuellement souscrits par la Société, et en conséquence à bénéficier desdits contrats.

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

Fait à MONTIVILLIERS
Le 30 mai 2023

Aurelian APINTILIESEI

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'A' followed by a horizontal line and a small flourish.

SELARL AB
17 RUE DES MEGISSIERS
76290 MONTIVILLIERS

Dossier financier de l'exercice en Euros
Période du 01/01/2022 au 31/12/2022



A handwritten signature in black ink, consisting of a series of fluid, connected strokes.

CEBAC
8 AVENUE DU CANTIPOU
PARC DE L'ESTUAIRE
76700 HARFLEUR
0235221300

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	4 828	2 977	1 851	2 991	1 140	38.11
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles	50 000		50 000	50 000		
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	292 810	206 558	86 253	94 169	7 916	8.41
	Autres immobilisations corporelles	67 510	30 570	36 940	28 086	8 854	31.52
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
Total II		415 149	240 104	175 044	175 246	202	0.12
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	127 262		127 262	152 878	25 615	16.76
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances	64 405		64 405	49 294	15 111	30.65
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	151 447		151 447	328 484	177 037	53.90
	Charges constatées d'avance (3)	32 516		32 516	50 340	17 825	35.41
	Total III	375 630		375 630	580 996	205 367	35.35
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
Primes de remboursement des obligations (V)							
Ecart de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		790 778	240 104	550 674	756 242	205 568	27.18

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2022	Exercice N-1 31/12/2021	Ecart N / N-1	
		12	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	1 000	1 000		
	Réserves				
	Réserve légale	100	100		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	528 415	425 636	102 779	24.15
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	47 250	102 779	150 029	145.97
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	482 265	529 515	47 250	8.92
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires		15 492	15 492	100.00
	Emprunts auprès d'établissements de crédit		300		
	Concours bancaires courants	300			
	Emprunts et dettes financières diverses	413	120 624	120 211	99.66
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	37 812	37 038	774	2.09
	Dettes fiscales et sociales	29 884	53 239	23 355	43.87
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes		34	34	100.00
	Total IV	68 409	226 727	158 318	69.83
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	550 674	756 242	205 568	27.18

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

68 409 226 727

ANNEXE

SOMMAIRE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Fonds commercial	X
Autres immobilisations incorporelles	X
Evaluation des immobilisations corporelles	X
Evaluation des amortissements	X
Evaluation des matières et marchandises	X
Evaluations des produits et en cours	X
Evaluation des créances et des dettes	X
Dépréciation des créances	X
Evaluation des valeurs mobilières de placement	X
Dépréciation des valeurs mobilières de placement	X
Produits à recevoir	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X
Charges à répartir sur plusieurs exercices	X

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles	X
Montant des engagements financiers	X
Informations en matière de crédit bail	X

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Produits et charges exceptionnels	X
-----------------------------------	---

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 550 673.68 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 616 802.26 Euros et dégageant un déficit de 47 250.26- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Changement de méthode

Les changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, sont les suivants :

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Dépréciation des valeurs mobilières

(PCG Art.831-2/3)

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

Produits à recevoir

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	300
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	270
Dettes fiscales et sociales	19 439
Total	20 009

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	32 516
Total	32 516

Charges à répartir sur plusieurs exercices

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

Engagements financiers

Engagements donnés

Engagements reçus

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Cr  dit bail

(Code mon  taire et financier R 313-14)

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)